ANNEE 1986

REPUBLIQUE DU SENEGAL

ASSEMBLEE NATIONALE

VIe LEGISLATURE

JOURNAL DES DEBATS

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE L'ANNEE 1986

COMPTE RENDU IN - EXTENSO

SEANCE DU JEUDI 22 MAI 1986

SOMMAIRE

1 - Membres du Gouvernement présents..... 3

2 - Ouverture de la séance..... 3

3 - Projet de Budget du Ministère des Forces Armées..... 3

4 - Projet de Budget du Ministère du Plan et de la Coopération..... 24

5 - Projet de Budget d'Equipement..... 29

6 - Suspension de la séance..... 61

7 - Reprise de la sénace..... 62

8 - Projet de Budget du Ministère de la Communication..... 62

9 - Projet de loi n° 23/86 abrogeant et remplaçant certaines dispositions de la loi n° 79-44 du 11 Avril 1979 relative aux organses de presse et à la profession de journaliste.....110

10 - Projet de budget du Ministère de la Protection de la Nature..... 140
11 - Dépôt..... 180
12 - Fin de la séance..... 181

Présidence de :

M. Daouda S O W, Président.

Secrétaires :

Mme Ramatoulaye Guèye SECK
M. Mamadou WADE

La séance est ouverte à 9 h. 30.

- 1 -

MEMBRES DU GOUVERNEMENT PRESENTS

Sont au banc du Gouvernement :

MM. Médoune FALL, Ministre des Forces armées ;

Cheikh Hamidou KANE, Ministre du Plan et de la Coopération ;

Djibo KA, Ministre de la Communication ;

Cheikh CISSOKHO, Ministre de la Protection de la Nature ;

Thierno BA, Ministre délégué auprès du Président de la République chargé des Relations avec les Assemblées ;

Moussa TOURE, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Economie et des Finances.

- 2 -

OUVERTURE DE LA SEANCE

MONSIEUR LE PRESIDENT

Mesdames, Messieurs, la séance est ouverte.

Monsieur le Ministre, l'Assemblée vous souhaite la bienvenue à vous et à vos collaborateurs.

- 3 -

PROJET DE BUDGET DU MINISTERE DES FORCES ARMEES

MONSIEUR LE PRESIDENT

L'ordre du jour appelle l'examen du projet de budget du Ministère des Forces armées.

./.

La parole est à Monsieur Christian VALANTIN, Rapporteur général de la Commission des Finances et des Affaires économiques.

MONSIEUR CHRISTIAN VALANTIN

Je vous remercie Monsieur le Président.
Monsieur le Président,
Messieurs les Ministres,
Mesdames, Messieurs les Députés,
Chers collègues,

Le projet de budget du Ministère des Forces armées a été arrêté, pour la Gestion 1986-1987, à la somme de 28 607 179 000 francs contre 28 379 708 000 francs pour la Gestion en cours, soit une augmentation de 227 471 000 francs en valeur absolue et de 0,80 % en valeur relative. Il s'agit bien d'un réel budget d'austérité.

Au Chapitre 321, dépenses de personnel, on note que la réévaluation des services votés est de 106 832 000 francs (0,51 %) : elle concerne la reprise en charge de militaires en service au 1er Bataillon confédéral. Les mesures nouvelles, pour un montant de 120 197 000 francs (0,58 % par rapport aux services réévalués), financeront le recrutement d'élèves-gendarmes.

Vos commissaires déploreront cependant :

- la réduction des effectifs de l'Immeuble administratif,
- l'appel fait à des vacataires pour dispenser des cours à l'Ecole Polytechnique de Thiès, à la place des professeurs canadiens ou pour remplacer des secrétaires et des ouvriers spaciélisés,
- le non remplacement, depuis trois ans, des agents civils retraités, licenciés ou démissionnaires des services de l'Armée et de la Gendarmerie.

Au chapitre 322, dépenses de matériel, la réévaluation des services votés est insignifiante (442 000 francs), pour ne pas dire nulle. Là encore, vos commissaires l'ont regretté. S'il n'est peut-être question de faire des dépenses impossibles à supporter, un minimum reste indispensable pour remplacer certains armements et véhicules à la limite de la réforme.

./.

Au Chapitre 323, dépenses d'entretien, les crédits de la gestion en cours ont été reconduits. Et pourtant, il est urgent de réparer certaines brigades de la Gendarmerie en état de dégradation avancée.

Au Chapitre 324, dépenses de transfert, vos commissaires ont enregistré, sans commentaire, la reconduction pure et simple des crédits de l'an dernier.

Votre Commission des Finances et des Affaires économiques a entendu le rapport fait au nom de la Commission de la Défense.

A sa suite, elle a demandé au Ministre de transmettre aux Forces Armées les félicitations de l'Assemblée nationale pour leur comportement exemplaire, leur moral élevé, leur sens du devoir et leur remarquable tenue à l'occasion du défilé commémorant le XXVI° anniversaire de l'Indépendance.

Vos commissaires ont tenu à relever l'action de la Gendarmerie en milieu rural : elle est en tous points digne d'éloge, en dépit de la faiblesse de ses moyens. Il en est de même pour la Marine nationale qui protège nos côtes.

Puis, vos commissaires ont interrogé le Ministre sur de nombreux sujets.

1- Le Camp de Bakel

Une fois de plus, vos commissaires se sont inquiétés de la non-réalisation du Camp de Bakel. Et pourtant, des crédits sont régulièrement votés depuis quatre ans au Budget d'Equipement.

Le Ministre a expliqué que le Président de la République, sensibilisé, a décidé de faire débloquer, cette année, une première tranche de 100 000 000 de francs. Il devrait en être ainsi dans les années à venir jusqu'à la réalisation complète du Camp.

2- La zone enclavée de la Falémé

Cette zone inaccessible fut longtemps le repaire de braconniers puissamment armés, décimant les espèces les plus rares de la faune. Vos commissaires avaient toujours attiré l'attention des pouvoirs publics sur la nécessité de désenclaver cette poche pour mieux en assurer la surveillance. Ils sont

satisfaits de constater que le pont enjambant la Falémé est aujourd'hui construit et ils en félicitent le Génie militaire par le canal du Ministre, comme d'ailleurs ils l'ont fait pour le bouchon de Kheun.

3- Les diplômés de l'Ecole Polytechnique de Thiès

Vos commissaires s'étaient vivement émus en apprenant, l'an dernier, que des anciens élèves de l'EPT ne trouvaient pas de travail. Ils ont demandé au Ministre de leur indiquer les mesures qui avaient été prises pour remédier à une telle situation.

Le Ministre a répondu que les promotions avaient été réduites de 50 % et que cette année, aucun sortant de l'EPT ne s'était manifesté Département. Il a précisé encore que la carrière militaire avait été ouverte à deux d'entre eux.

4- La Base aérienne de Thiès

Vos commissaires ont reposé le problème de la remise en service de cette base conjointement par le Sénégal et la France.

Le Ministre a indiqué que ce projet avait connu un certain retard en raison d'un litige qui avait surgi à propos de la direction de l'Ecole d'Application que l'on voulait sénégalaise. La question est à présent réglée, la compétence des cadres sénégalais étant désormais reconnue. Des instructeurs capables, respectant les orientations gouvernementales, pourront être recrutés à l'extérieur.

5- Le bataillon de Sport

Vos commissaires se sont réjouis de la création du Bataillon de Sport. Ils en ont félicité le Ministre. Ils estiment en effet que le sport au Sénégal, ne se développera qu'en s'appuyant sur le sport militaire, scolaire et universitaire. Ils ont suggéré au Ministre de profiter des championnats de l'UASSU, pour recruter de bons éléments. Ils soutiennent enfin que le Bataillon de Sport doit devenir une école.

Le Ministre, sensible à cette appréciation, a fait observer que le Bataillon de Sport a été créé sur une partie des crédits de l'Etat-Major et que c'est nettement insuffisant pour en faire une école. Toutefois, le Bataillon pratique toutes les disciplines. Les résultats sont variables en raison du mode de recrutement : les éléments qui composent le Bataillon ne sont que de

passage (2 ans). De plus, ils sont militaires avant d'être sportifs et sont à ce titre astreints aux obligations d'exercices et de stages qui incombent à tout soldat.

x

x x

Sous le bénéfice de ces observations, votre Commission des Finances et des Affaires économiques a adopté à l'unanimité le projet de budget du Ministère des Forces Armées et vous demande d'en faire autant.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie Monsieur le Rapporteur général.

La discussion générale est ouverte sur les conclusions de la Commission.

Je demande à ceux qui veulent intervenir de se faire inscrire.

Je vous communique la liste des orateurs.

Sont inscrits, nos collègues :

Boubacar SALL
Boubacar SECK
Babacar NIANG
Demba KOITA
Sada DIA
Thierno DIOP.

La parole est à notre collègue Boubacar SALL.

MONSIEUR BOUBACAR SALL

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, voilà maintenant trois sessions que je reviens sur une proposition devant amener le gouvernement à résoudre un problème qui me paraît important et qui lui permettrait de faire d'une pierre deux coups. Etant donné la situation catastrophique de nos finances et ses

conséquences dans tous les secteurs de l'activité économique, je crois qu'il serait plus sage de confier au génie militaire la réalisation de nombreux ouvrages. Cela contribuerait à la fois à réduire les charges exorbitantes de l'Etat et à améliorer le sort déplorable de l'armée. L'on pourrait même lui affecter au moins 20 à 35 % des fonds destinés aux travaux de construction. J'irai plus loin en proposant que ceux-ci soient dégagés au niveau du ministère de l'Equipement ou du budget d'investissement.

Par ailleurs, je voudrais attirer votre attention, Monsieur le Ministre, sur la situation de la gendarmerie à l'intérieur du pays, compte tenu de la recrudescence de la violence et des actes crapuleux constatés un peu partout. Dans les brigades, c'est la misère, si je puis m'exprimer ainsi. L'absence de moyens logistiques empêche les gendarmes d'intervenir comme il se devrait lorsque les populations sont menacées. Je pense qu'il faudrait y remédier rapidement.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie mon cher Collègue.

La parole est à notre collègue Boubacar SECK.

MONSIEUR BOUBACAR SECK

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Mes chers Collègues,

Monsieur le Ministre, chaque fois que notre vaillante armée défile, et ceci est valable pour la plupart des armées afficaines, j'ai le sentiment que nous avons conservé les mêmes traditions, les mêmes pratiques que nos anciens colonisateurs. La tenue et la marche sont restées identiques. L'on sait pourtant qu'il y a un pas français, un pas anglais, un pas soviétique, etc. En ce qui concerne la musique, il y a eu beaucoup d'innovations. La première question que je voudrais poser est la suivante : ya-t-il des obstacles à l'africanisation ?

En second lieu, Monsieur le Ministre, est-ce qu'à défaut d'une autonomie financière, l'armée bénéficie au moins d'une marge de manoeuvre qui lui permette de renforcer sa crédibilité au niveau de ses fournisseurs ?

./.

Certains bouchers et boulangers se plaignent d'arriérés importants que leur doivent les Forces armées.

Enfin, existe-t-il des femmes officiers ?

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT :

La parole est à notre collègue Babacar NIANG.

MONSIEUR BABACAR NIANG : (Intervention en wolof traduite en Français)

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Mes chers Collègues,

Je voudrais d'abord commencer par rappeler que dans le rapport établi par notre collègue Christian VALANTIN, à l'occasion de l'examen du projet de budget du ministère des Forces armées pour l'exercice 1984/85, il était écrit : "La sécurité précède le développement", et nous étions tous d'accord sur cette appréciation. Si, comme l'a dit hier, le ministère de l'Intérieur est "une priorité" je considère que celui des Forces armées doit être une surpriorité. Et je dois avouer que ce que j'ai entendu aujourd'hui ne me paraît guère rassurant. Car, en vérité, les sommes allouées au ministère des Forces armées dans le budget 1985/1986 n'ont pas augmenté par rapport à celles allouées antérieurement ; elles accusent même une diminution si l'on tient compte de l'inflation. Il s'agit là de quelque chose de très grave. Et si difficile que puisse être la situation il ne faut pas se résigner à accepter ce qui peut compromettre nos moyens de défense. C'est pourquoi, je proposerai que soit créé un fonds spécial d'équipement des Forces armées ; il existe bien un

Par ailleurs, il arrive très souvent que nous rencontrions sur nos routes, des soldats français revenant de manoeuvres. Ce qui n'est pas le cas de l'Armée sénégalaise ; si elle n'en fait pas, c'est faute de moyens. Cela me renforce dans la conviction que la création d'un fonds spécial d'équipement des Forces armées est une nécessité. J'ai constaté, dans le projet de budget d'Equipement pour l'exercice 1986/87, qu'il n'est prévu, pour les Forces armées, qu'un crédit de 304 millions. C'est dérisoire ! Un programme quadriennal d'équipement avait été établi il y a plusieurs années, et a, semble-t-il, été réalisé. Monsieur le Ministre, je voudrais savoir si, depuis lors, un autre a été mis en oeuvre. A ma connaissance, il n'y a eu aucun. La situation de l'équipement des Forces armées n'a pas varié. C'est très grave parce que le monde change. Il y a eu la guerre entre le Mali et le Burkina Faso qui a éclaté brusquement ces temps derniers, alors que beaucoup de gens ne l'avaient pas prévu. C'est pourquoi il est vital, pour un pays, d'organiser sa défense de manière à pouvoir faire face à toute éventualité.

Monsieur le Ministre, où en est l'état de nos forces aériennes et de notre marine nationale ? Qu'en est-il des moyens mis à leur disposition ? Dans la guerre moderne, l'aviation et la marine jouent un rôle primordial. Si des avions s'introduisaient dans notre espace aérien pour bombarder notre capitale, serions-nous en mesure de les abattre ?

C'est pour toutes ces raisons que je demande l'élaboration d'un nouveau plan d'équipement des Forces armées. En ce qui concerne son financement, des fonds devront être dégagés et nous pourrions aussi demander le concours des pays avec lesquels nous coopérons de manière à ce que l'Armée de l'air et la Marine puissent disposer des équipements modernes qui leur sont indispensables.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT :

Je vous remercie mon cher Collègue.

La parole est à notre collègue le Président Demba KOITA.

MONSIEUR DEMBA KOITA :

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Mes chers Collègues,

Monsieur le Ministre, je voudrais intervenir pour confirmer les inquiétudes qui ont animé les membres de la commission de la Défense devant l'insuffisance des crédits accordés, d'année en année, à nos Forces armées. L'austérité appliquée à l'armée ne se justifie pas à nos yeux, dans la mesure où la sécurité du pays n'a pas de prix. Faute de moyens, certains services fonctionnent difficilement : le building administratif, l'école polytechnique de Thiès ; le personnel

civil décédé, retraité ou démissionnaire n'a pas été remplacé. Faute de moyens également, la modernisation des équipements ne suit pas l'évolution de techniques de sécurité et de défense, et les bâtiments s'écroulent et la construction d'une caserne est suspendue depuis quelque temps. Tout cela évidemment n'est pas pour remonter le moral de nos soldats. Les membres de la commission de la Défense demandent en conséquence un peu plus d'efforts de la part de notre gouvernement, car, encore une fois, la sécurité du pays ne peut pas se thésauriser. Il est vrai que nos frontières sont calmes, mais les aventuriers comme Kukoï Samba Sagna ne manquent pas. Je n'apprendrais à personne la réputation internationale d'efficacité de notre armée. Il faut donc accepter les sacrifices nécessaires au maintien de cette renommée. L'arbitrage étant déjà fait cette année, nous souhaiterions que bonne note soit prise pour le budget de l'année prochaine.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT :

Je vous remercie mon cher Collègue.

La parole est à notre collègue Sada DIA.

MONSIEUR SADA DIA :

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Monsieur le Ministre, il est dit, au deuxième paragraphe de la page 39 du rapport, que la réévaluation des services votés, pour un montant de 106 832 000 000 francs, concerne la reprise en charge des militaires en service au premier bataillon confédéral. Je voudrais savoir le pourquoi.

Monsieur le Ministre, je m'associe aux encouragements et félicitations qui ont été adressés à notre armée. Ils se justifient d'autant plus qu'en dehors des tâches spécifiquement militaires, ell prend une part active au développement du Sénégal. Je n'en veux pour preuve que l'expérimentation à Bakel, d'un périmètre irrigué qui donne des rendements de l'ordre de 4 à 5 tonnes/ha. Ceci mérite d'être souligné afin que les Sénégalais sachent que notre armée participe efficacement à la politique de l'après-barrage.

Je terminerai en saluant la volonté du Président de la République de tout mettre en oeuvre pour que les travaux du camp militaire de Bakel soient terminés. Nous craignons cependant que cet échelonnement de crédits ne contribue à effriter le moral de ces militaires qui, depuis plusieurs années déjà, vivent sous tente et sont exposés aux nombreuses intempéries. Nous souhaiterions donc que des mesures urgentes soient prises.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT :

La parole est au dernier orateur inscrit, notre collègue le Président Thierno DIOP.

M. Thierno DIOP :

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Mes chers Collègues,

Je voudrais m'associer à l'hommage rendu par la Commission des Finances et des Affaires économiques à nos Forces armée surtout pour leur prestation lors du défilé du 4 Avril dernier. Vos commissaires ont tenu également à relever l'action combien remarquable de la Gendarmerie en milieu rural, et ceci en dépit de la faiblesse des moyens. L'on ne saurait oublier, dans ces félicitations, la Marine nationale qui protège nos côtes.

Ceci dit, je suis d'accord avec les collègues qui ont mis l'accent sur l'insuffisance des moyens, mais je nuancerai un peu. La sécurité est, sans conteste, la première condition du développement ; les responsables de ce pays en sont conscients. Depuis fort longtemps, un plan d'équipement et de développement des Forces armées a été élaboré ; l'exécution suit son cours, en dépit d'une conjoncture nationale et internationale difficile qui, nous l'espérons, ne sera bientôt plus qu'un pauvais souvenir. Néanmoins, les moyens matériels ne constituent pas l'essentiel. Et une expérience douloureuse -Le Caire 86- nous l'a montré récemment. Mon intention n'est pas de remuer le couteau dans la plaie. Ce qui fait la force de notre Armée, c'est la discipline, l'engagement patriotique, le sens élevé du dévoir, l'abnégation. Elle en donne la preuve quotidiennement, n'en déplaise à certains. Il ne fait pas de doute que des problèmes existent ; nous avons eu l'occasion de visiter le Camp de Bakel. Sur ce plan-là, des efforts sont encore à déployer. Seulement, nous avons confiance en l'Exécutif et savons qu'il assurera le minimum à nos Forces armées.

Je vous remercie.

.../...

MONSIEUR LE PRESIDENT :

Je vous remercie mon cher Collègue.

Monsieur le Rapporteur général, vous avez la parole.

M. Christian VALANTIN :

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président, l'observation de notre collègue Sada DIA porte sur le chapitre 321. ; elle s'adresse plutôt au Ministre.

MONSIEUR LE PRESIDENT :

Je vous remercie mon cher Collègue.

La liste des orateurs est épuisée.

Monsieur le Ministre, vous avez la parole pour répondre aux différentes questions.

M. le Ministre des Forces Armées :

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs les Députés,

Monsieur le Président, permettez-moi, tout d'abord, de remercier les membres de votre auguste Assemblée pour l'hommage qu'ils ont rendu à nos Forces armées. Je leur transmettrai vos félicitations.

Je vais essayer maintenant de répondre aux diverses questions qui m'ont été posées.

Le Député Boubacar SALL a demandé à ce que la réalisation de nombreux ouvrages soit confiée au Génie militaire ; il a même proposé qu'on lui affecte 20 à 35 % des fonds destinés aux travaux de construction. Le génie militaire est prêt à exécuter tous les travaux qu'on voudrait bien lui confier. Mais il y a un équilibre à maintenir, à l'intérieur du territoire. En effet, il faut tenir compte de la libre concurrence et prendre en considération la survie des entreprises civiles qui emploient de la main-d'oeuvre locale. Le génie militaire a jusqu'ici exécuté des travaux d'intérêt national, à des coûts inférieurs à ceux des entreprises civiles.-C'est un apport supplémentaire au budget de l'Etat- et espère être impliqué dans la réalisation du barrage anti-sel de Casamance et la construction du canal du Cayor. Nous avons également participé à l'opération "Set Wecc", à la réfection de la maternité de l'Hôpital le Dantec aux côtés du génie maritime américain, à la récente construction de l'hôpital pour enfants de Joal-Fadiouth aux côtés des militaires de la République Fédérale d'Allemagne, à la réalisation de

de la route d'accès à la zone de recasement de Fass-Paillote à Mbao. Des travaux de maçonnerie sont en cours à l'école de Fass, au Lycée d'Application Seydou Nourou Tall. Nous travaillons beaucoup pour le Ministère de l'Education nationale. Nous avons également procédé à des travaux de terrassement à Yoff. Le génie devra aménager, incessamment 1.000 ha de périmètres irrigués au profit de la SAED, ce qui est très important dans la perspective de l'après-barrage.

Voilà donc la liste des travaux que le génie militaire éffectués ou est en train d'effectuer.

S'agissant du manque de moyens de la gendarmerie, je voudrais, sans passer pour un opposant, en convenir. A la Commission de la Défense ou des Finances, le Président Djibril SENE avait également posé le problème de la brigade de gendarmerie de Bambey. Nous sommes en train de redéployer nos moyens et de les répartir judicieusement en attendant la période des vaches grasses.

Le Député Boubacar SECK a parlé de l'attitude des soldats en marche et de la musique militaire. Il y a eu une évolution dans ces domaines mais il ne faut pas changer pour le simple plaisir de changer. Nos soldats, je ne sais pas si vous l'avez remarqué, marchent les poings fermés alors que dans l'armée française ils marchent les mains ouvertes et dans l'armée allemande, ils marchent au pas de l'oie. Les militaires sénégalais se mettent au garde-à-vous les poings fermés, tandis que dans d'autres armées, les poings sont ouverts.

En ce qui concerne la musique, celle que nous employons est sénégalaise, exception faite de quelques morceaux internationaux musique classique d'origine française. Par exemple, quand le Chef de l'Etat raccompagne, après une visite officielle, son homologue étranger l'armée joue à cette occasion un air internationalement connu : "Ce n'est qu'un au-revoir". C'est le chant d'alieu des scouts ; elle L'INT prète assez bien et nos visiteurs sont souvent émus en l'écoutant.

S'agissant les femmes officiers, elles sont encore à l'école cole. Je signale qu'une jeune femme en formation à l'école militaire de Santé vient d'être médaillée à la suite d'un saut réussi en parachute Celles qui sont à l'Ecole Polytechnique, si elles suivent le stage, lui reste facultatif pour elles, pourront être officiers à leur sortie. Bon nombre d'entre elles sont à l'école militaire de Santé et sortiront officiers dans les années à venir. Lors du défilé de cette année, il y avait beaucoup de corps de troupes et l'ouverture était éffectuée

soldats ; un texte a déjà été élaboré dans ce sens et nous sommes en train d'en discuter avec d'autres ministères. Je pense qu'il ne faut pas avoir d'inquiétudes à ce niveau. Ce sont plutôt les hommes qui en ont, car une femme officier, ce n'est pas commode.

(Rires sur le banc des députés).

Le député Babacar NIANG a déploré la diminution des crédits alloués aux Forces armées. Il a raison, puisqu'ils sont bloqués depuis 1978 ; si l'on tient compte de l'inflation, la baisse est d'au moins 30 à 35 %. Ayant le même que les autres ministères nous nous devons de modérer nos désirs pour être dans le même sillage qu'eux. Cependant, nous souhaitons ardemment que vienne le temps où nous pourrons doter notre armée de moyens logistiques, lui permettant d'être opérationnelle.

Les fonds spéciaux dont il a fait mention existent, mais ne sont pas importants. Ils sont répartis entre la marine et l'armée de l'air pour la surveillance de nos côtes afin d'empêcher les bâteaux étrangers de piller nos ressources. L'équipement d'une armée coûte très cher. Par exemple, le prix approximatif d'un patrouilleur armé est de 6 milliards sans compter l'entretien annuel qui est de 300 millions. Une journée en mer revient à 785.000 Frs par bâteau. Dans le domaine de l'aviation un fokker - ce type d'engin vétuste, peu performant et exigu n'est pas un réacteur mais un avion à hélices coûte 350 millions. L'entretien des divers appareils de l'armée de l'air s'élève à 400 millions de francs par an, il faut ajouter à cela les pannes. Par ailleurs, une heure de vol, pour permettre à nos pilotes de s'entraîner, coûte 300.000 Frs. Nous essayons malgré tout de diminuer la note, parce que conscients de la situation de notre pays. Il y a dès lors un fossé entre ce que nous nous devons faire et ce que nous pouvons faire, car les moyens ne son pas toujours à la hauteur de nos ambitions.

En ce qui concerne les manoeuvres, nous en effecturons deux par an dans les régions ; elles sont appelées des manoeuvres inter-armes. Nous continuerons à maintenir ce programme-là. La dernière en date s'est déroulée à Kaolack en présence de plusieurs personnalités. Indépendamment de cela, notre armée s'entraîne régulièrement à DODJI, dans le cercle de Linguère que le Président Daouda SOW connaît bien. Les riverains de cette localité protestent contre les tirs. C'est l'endroit idéal pour mener de telles opérations sans occasionner des dégâts. Nous avons désaffecté les champs de tir de Dakar et de Thiès à cause des agglomérations qui se sont rapprochées. J'ai assisté maintes fois à ces manoeuvres et me suis rendu compte que la sécurité des populations est garantie.

Le Président Demba KOITA a mis l'accent sur le manque de moyens. Je le remercie. Je crois que c'est le plus grand avocat des Forces armées, même s'il n'est pas souvent écouté. Nous espérons que son appel sera un jour entendu pour notre bonheur à tous.

Le député Sada DIA a posé une question sur la somme allouée au bataillon confédéral. Ce bataillon existe, et nous avons pris des dispositions, au niveau du centre Peytavin, pour qu'un certain nombre de soldats et d'officiers soient payés. Toutefois, nous continuerons à prélever sur les budgets respectifs du Sénégal et de la Gambie pour faire face aux dépenses de personnel et de matériel. Si vous aviez suivi la discussion du budget de la Sénégambie, vous y auriez vu une inscription destinée à un bataillon ou une compagnie confédérale. Donc, cela n'a rien d'insolite ni n'anormal. Nous ne revenons pas sur la Confédération. Au contraire, nous la consolidons davantage. A ce sujet, l'excellent Conseil des ministères qui a eu lieu récemment, a permis de régler toutes les questions, y compris celle de la prise en charge du bataillon confédéral.

En ce qui concerne le camp de Bakel, le député Sada DIA estime que les 100 millions que le Président de la République a décidé de nous allouer cette année, sur le budget d'Equipement sont insuffisants. En tout cas, nous souhaiterions les avoir avant d'émettre un jugement quelconque sur la suffisance ou l'insuffisance de ladite somme. Si nous réussissons à l'obtenir chaque année, le problème de ce camp militaire sera un souci de moins pour votre Assemblée. Il figure parmi les ouvrages que doit réaliser le génie militaire. Nous avions sollicité l'aide des pays amis, mais n'ayant pas obtenu satisfaction, nous nous sommes tournés vers le budget confédérel et celui d'Equipement. C'est pourquoi le Président de la République, au cours du dernier Conseil supérieur de la Défense, a demandé au Ministre du Plan, d'inscrire une enveloppe de 100 millions comme première tranche destinée à la réalisation du camp militaire de Bakel qui commence d'ailleurs à durer.

Le Président Thierno DIOP a rendu hommage à l'armée, surtout lors du défilé. Je le remercie. J'avais déjà eu l'occasion de le faire à plusieurs reprises à l'endroit des cadres et des chefs de l'armée. La discipline l'abnégation et l'engagement patriotique de notre armée suppléent en effet au manque de moyens.

Monsieur le Président, je pense avoir répondu aux différentes questions qui ont été posées. Je suis à la disposition des députés pour des compléments d'information.

Je vous remercie.

(Applaudissements des Députés P.S.).

./.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie Monsieur le Ministre.

Vous avez omis de répondre à une question du député Boubacar SECK relative aux boulangers et bouchers.

MONSIEUR LE MINISTRE DES FORCES ARMEES

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président, je m'excuse de n'avoir pas répondu à la question du député Boubacar SECK. Je voudrais simplement lui dire qu'une réunion s'est tenue hier dans le bureau du Ministre des Finances pour voir ce que nous devons aux fournisseurs. Une autre a eu lieu également à la Direction du Budget et du Trésor en vue d'examiner les modalités de règlement des arriérés. L'échéancier arrêté permettra dans un proche avenir, de désintéresser tous les créanciers de l'armée.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie Monsieur le Ministre.

La discussion générale est close.

Nous passons à l'examen des chapitres.

Monsieur le Rapporteur général, vous avez la parole.

MONSIEUR CHRISTIAN VALANTIN

CHAPITRE 321 -- MINISTERE DES FORCES ARMEES

(Personnel)

Dotations 1985-1986.....	20 570 318 000	
Services votés.....		20 677 150 000
Autorisations nouvelles.....		120 197 000
TOTAL DU CHAPITRE 321.....		20 797 347 000

contre 20 570 318 000 pour la gestion en cours.

./.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Il n'y a pas d'observations sur le chapitre 323 ?
Je mets aux voix le chapitre 323.
Quels sont ceux qui sont pour son adoption ?
Quels sont ceux aui sont contre son adoption ?
Quels sont ceux qui s'abstiennent ?
L'Assemblée a adopté.

MONSIEUR CHRISTIAN VALANTIN

CHAPITRE 324 - MINISTERE DES FORCES ARMEES
(Transfert)

Dotations 1985-1986.....	100 244 000	
Services votés.....		100 244 000
TOTAL DU CHAPITRE 324.....		100 244 000
de même qu'en 1985-1986.		

MONSIEUR LE PRESIDENT

Il n'y a pas d'observations sur le chapitre 324 ?
Je mets aux voix le chapitre 324.
Quels sont ceux qui sont pour son adoption ?
Quels sont ceux qui sont contre son adoption ?
Quels sont ceux qui s'abstiennent ?
L'Assemblée a adopté.

Nous vous remercions Monsieur le Ministre.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Il n'y a pas d'observations sur le chapitre 321 ?
Je mets aux voix le chapitre 321.
Quels sont ceux qui sont pour son adoption ?
Quels sont ceux qui sont contre son adoption ?
Quels sont ceux qui s'abstiennent ?
L'Assemblée a adopté.

MONSIEUR CHRISTIAN VALANTIN

CHAPITRE 322 - MINISTERE DES FORCES ARMEES
(Matériel)

Dotations 1985-1986.....	7 258 146 000	
Services votés.....		7 258 588 000
TOTAL DU CHAPITRE 322.....		7 258 588 000

contre 7 258 146 000 pour la gestion en cours.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Il n'y a pas d'observations sur le chapitre 322 ?
Je mets aux voix le chapitre 322.
Quels sont ceux qui sont pour son adoption ?
Quels sont ceux qui sont contre son adoption ?
Quels sont ceux qui s'abstiennent ?
L'Assemblée a adopté.

MONSIEUR CHRISTIAN VALANTIN

CHAPITRE 323 - MINISTERE DES FORCES ARMEES
(Entretien)

Dotations 1985-1986.....	451 000 000	
Services votés		451 000 000
TOTAL DU CHAPITRE 323.....		451 000 000

de même qu'en 1985-1986.

./.